

# Appel à Communications

Conférence Suisse de Santé Publique 2015  
Bénéfices pour la Santé Publique des Politiques de Lutte  
contre le Changement Climatique  
10<sup>ème</sup> anniversaire de la SSPH+

17/18 septembre 2015

Institut de Santé Globale, Université de Genève  
Campus Biotech, Genève

[www.conference.public-health.ch](http://www.conference.public-health.ch)

La Conférence Suisse de Santé Publique 2015 – qui célébrera, à cette occasion le 10<sup>ème</sup> anniversaire de la SSPH+ – a pour titre «Bénéfices pour la Santé Publique des Politiques de Lutte contre le Changement Climatique». En effet, la plupart des politiques de lutte contre le changement climatique comportent, en elles-mêmes et directement, des effets bénéfiques pour la santé. La valeur potentielle de ces co-bénéfices n'a pas reçu jusqu'à présent la promotion qu'elle mérite, tant au niveau des acteurs de la santé eux-mêmes, que lors des négociations internationales sur le changement climatique.

Les thèmes prioritaires de la conférence seront:

- A: Impacts du changement climatique sur la santé**
- B: Co-bénéfices pour la santé et pour le climat des politiques de lutte contre le changement climatique**

A l'occasion du 10<sup>ème</sup> anniversaire de la SSPH+, un débat autour de la place de la santé publique et de la prévention au sein de la stratégie nationale de « Santé2020 » sera organisé:

**C: La stratégie suisse «Santé2020»**

Nous vous invitons à présenter les résultats de votre étude scientifique, de votre projet concret ou de votre travail de terrain lors de la Conférence Suisse de Santé Publique à Genève – sous forme de poster oral (il s'agit d'un poster associé systématiquement à une présentation orale publique de 2 minutes) ou sous forme d'un exposé de dix minutes. Les propositions pour des ateliers thématiques (workshops) sont également les bienvenues.

**Le faible nombre de salles de taille moyenne (plus de 25 places) et le nombre plus important de salles de taille réduite (moins de 15 places) nous inciteront à privilégier les sessions de posters avec communication orale courte et de limiter le nombre total de présentations orales.**

## Thèmes prioritaires

### Impacts du changement climatique sur la santé

En particulier, impacts sur les maladies infectieuses (vectorielles, ou transmises par l'eau), l'alimentation, l'eau potable et l'assainissement, la santé mentale, les déplacements de population (en particulier liés à l'élévation du niveau de la mer ou aux événements climatiques extrêmes), impacts liés aux vagues de chaleur, aux inondations,...

### Co-bénéfices pour la santé et pour le climat des politiques de lutte contre le changement climatique

En particulier, bénéfiques sur le régime diététique, sur l'activité physique, sur la pollution atmosphérique,...

### La stratégie suisse Santé2020

A l'occasion du 10<sup>ème</sup> anniversaire de la SSPH+, un débat autour de la place de la santé publique et de la prévention au sein de la stratégie nationale de « Santé2020 » sera organisé :

Nous recommandons aux personnes intéressées à soumettre leurs contributions à se reporter au document se référant à la stratégie suisse « Santé2020 » disponible sur le site de la Confédération Suisse

(<http://www.bag.admin.ch/gesundheit2020/index.html?lang=fr>)

## Autres thèmes de santé publique

D'autres contributions sur des thèmes traitant les aspects nationaux et internationaux des liens entre santé et changement climatique ou d'autres thèmes de santé publique ou santé globale sont les bienvenus et peuvent être soumis dans le cadre d'exposés libres.

## Processus d'évaluation des abstracts et types de présentations

Les abstracts soumis seront examinés et groupés par thèmes dans les sessions parallèles par le Conseil scientifique de Santé Publique Suisse et le Comité d'organisation de la Conférence.

Les formes de présentations suivantes sont possibles :

- Poster avec présentation orale courte (2 min)

Les posters présentés reflètent la diversité des thèmes de santé publique en Suisse. La durée d'une présentation orale de poster est limitée à 2 min (le « take home message » seulement). Des sessions parallèles orales de posters de 60 min comprendront 20 à 25 présentations orales.

*Saisie: Nom de l'auteur/e (y c. titre académique), lieu de travail (nom de l'institution, lieu), titre du poster, résumé succinct.*

- Présentation orale (10 min)

La durée d'une présentation orale est limitée à 10 min, suivie d'une discussion de 5 min. Une session parallèle de 60 min. comprend 4 présentations orales.

*Saisie: Nom du conférencier (y c. titre académique), lieu de travail (nom de l'institution, lieu), titre de l'exposé, résumé succinct.*

- Ateliers thématiques (workshops)

Ces ateliers de 60 minutes comprennent une introduction ainsi que deux à trois contributions thématiques. Il faut réserver au moins 20 minutes pour la discussion. Pour animer l'atelier, il faut prévoir une personne (Chair) qui ne donne pas d'exposé. Etant donné la configuration de l'espace de conférence au Campus Biotech, en particulier la très petite capacité d'accueil des salles de sessions parallèles, les propositions de workshops doivent spécifier si leur session se déroulera « sur invitation uniquement », ou si elle suivra la règle du « premier arrivé, premier assis ».

*Saisie: Noms des orateurs/oratrices (y c. titre académique), lieu de travail (nom de l'institution, lieu) et titres des différentes contributions ainsi que résumé succinct de l'atelier.*

## Soumission des abstracts

Ces directives sont valables aussi bien pour les abstracts individuels que pour les ateliers.

- Les abstracts peuvent être soumis en français, en allemand ou en anglais. **La langue de l'abstract doit toutefois correspondre à la langue utilisée par l'intervenant(e).**
- L'abstract soumis contient au maximum 2'500 signes, espaces compris.
- En soumettant leur abstract, les auteurs autorisent les organisateurs à le publier en format électronique et sur papier.
- Maximum 2 communications pour un même premier auteur.

## Délais

- Délai de soumission pour les résumés: 30 avril 2015

Les décisions concernant les abstracts (acceptation oui/non; type de présentation) seront communiquées aux auteurs jusqu'au 2 juin 2015.

## Frais d'inscription

### Early Bird

Inscription jusqu'au 15 juin 2015 (rabais pour réservation anticipée)

Membres de Santé publique Suisse*	
1 jour	CHF 300.-
2 jours	CHF 400.-
Non-membres	
1 jour	CHF 480.-
2 jours	CHF 580.-

\* Santé publique Suisse: Droit au maximum à cinq entrées réduites pour membres par membre collectif

Inscription à partir du 16 juin 2015

<b>Membres de Santé publique Suisse*</b>	
1 jour	CHF 350.-
2 jours	CHF 450.-
<b>Non-membres</b>	
1 jour	CHF 530.-
2 jours	CHF 630.-

\* Santé publique Suisse: Droit au maximum à cinq entrées réduites pour membres par membre collectif

**Réduction:**

- Etudiant(e)s à plein temps, non-membres (avec pièce de légitimation): CHF 100.–

**SSPH+ PhD Award**

En 2015 aussi, les trois meilleurs abstracts soumis par des étudiants PhD SSPH+ se verront décerner un prix par le programme PhD de la Swiss School of Public Health+. Chaque lauréat recevra une affiliation annuelle à « Santé publique Suisse ». Le « International Journal of Public Health » offrira des bons pour des livres ayant pour sujet la santé publique.